

ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES

HUISSIERS DE JUSTICE

W. NOEL – J-D. SANTRAILLE – M. LART – J. LALANNE – F. TARDY – P. FANCELLU – V. ROBERT – C. PLANES

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

HUISSIERS DE JUSTICE



ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES

PAU
64000
3 rue Duplaa

BAYONNE
64100
18 av. L. Tchèque

TARBES
65000
9 C. Gambetta

SOUSTONS
40140
26 rue J. Moulin

ORTHEZ
64300
Rue L. Blum

CASTETS
40280
601 rue Poterie

LANNEMEZAN
65300
59 rue Voltaire

www.notrehuissier.com

L'HUISSIER DE JUSTICE :

Un éventail de services

Le recouvrement des impayés

Le propriétaire, le locataire

L'entreprise, la famille

Les obligations alimentaires

Les permis d'urbanisme

Les jeux et concours

Les conflits de voisinage

Le consommateur

**Les nouvelles technologies : constats
internet, mails, SMS, vidéos...**



ALLIANCE ATLANTIQUE PYRÉNÉES
Huissiers de Justice associés
Hautes Pyrénées
9 Cours Gambetta - BP 635
65000 TARBES
Tél :05-62-34-74-10 Fax :05-62-34-87-54
PAU BAYONNE TARBES SOUSTONS ORTHEZ
LANNEMEZAN CASTETS

65@aap-justice.fr
www.notrehuissier.com

**PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT
DESCRIPTIF**

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF ET LE VINGT-SIX JUI

✕

À LA REQUÊTE DE :

CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL PYRÉNÉES GASCOGNE, Société Coopérative à Personnel et Capital Variables immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Tarbes sous le numéro 776 983 546, représentée par son directeur général, demeurant en cette qualité 11 boulevard du Président Kennedy à TARBES (65000), agissant en vertu de la grosse rendue forme exécutoire d'un acte reçu par Maître PUJOL-CAPDEVIELLE, Notaire Associé à TARBES (65000), en date du 1^{er} avril 2010, et ensuite, d'un com mandement de payer valant saisie immobilière délivré par de mon ministère en date du 27 mai 2019 requis de dresser procès-verbal descriptif d'un bien immobilier situé dans un ensemble immobilier Commune de TARBES (Hautes-Pyrénées), origine de la copropriété cadastrée section BN n°20 et plus précisément des lots

En conséquence de quoi,

Jean-Dominique SANTRAILLE, Huissier de Justice Associé, membre de la Selas ALLIANCE ATLANTIQUE PYRÉNÉES, Huissier de Justice Associé, office de TARBES – HAUTES PYRÉNÉES, 9 cours Gambetta à TARBES (65000),

Certifie m'être rendu ce jour Commune de TARBES, 2 bis avenue Aristide Briand, et là étant, en présence de la SARL AB DIAGNOSTICS, j'ai procédé à la description des lieux telle qu'elle suit :

Il convient de préciser que l'ensemble immobilier fait l'objet d'un règlement de copropriété état descriptif de division selon acte reçu par Maître NAVARRET, Notaire à LALOUBERE, le 17 mars 1960, publié au premier bureau du Service de la Publicité Foncière de Tarbes le 29 mars 1960, volume 2941 n°19, modifié selon acte reçu par Maître BLANC, Notaire à TARBES, le 31 mai 1995, publié le 28 juin 1995, volume 1995 n°2899, et acte reçu par Maître BLANC, Notaire à TARBES, le 29 mars 2002, publié les 15 et 29 mai 2002, volume 2002P n°2252, reçu par Maître CHATEAUNEUF, Notaire à TARBES, le 10 octobre 2007, publié le 14 novembre 2007, volume 2007P n°5887.

EXTÉRIEUR :

Le bâtiment objet du présent procès-verbal descriptif se trouve côté Nord de l'avenue Aristide Briand.

Il s'agit d'un bâtiment édifié en bordure de la voie publique en nature d'immeuble édifié sur deux niveaux avec terrasse et combles.

Au niveau du rez-de-chaussée, se trouve un local commercial non occupé.

L'accès s'effectue par une porte avec digicode et commande d'ouverture à distance.

(Voir photos n°1 à 5)

La porte d'accès depuis l'avenue Aristide Briand ouvre sur un couloir de distribution constituant les parties communes du rez-de-chaussée, qui se prolonge par un escalier en bois avec rampe bois.

(Voir photo n°6)

Les murs sont recouverts d'une peinture défraîchie.

Sol : les escaliers sont recouverts de linoléum légèrement abîmé.

La résidence n'est pas équipée d'ascenseur.

Les paliers sont coiffés par des plafonds éclairés de demi-globes lumineux avec détecteurs automatiques de présence.

Les murs sont recouverts de peinture et de papier de verre peint.

Sur sol, linoléum.

(Voir photo n°7)

L'appartement se trouve au deuxième niveau côté Ouest.

Il est accessible par une porte en bois avec poignée métallique imitation alu brossé et serrure.

APPARTEMENT :

L'appartement se compose d'une pièce principale avec coin-cuisine en partie centrale, d'une chambre à coucher en limite Sud-ouest, d'un petit dégagement distribuant côté Nord-ouest, un cabinet de toilettes / WC et un coin-sanitaire.

- Pièce à vivre :

Le plafond est coiffé d'une tapisserie repeinte tandis que les murs sont également constitués de tapisserie côtés Sud-est et Nord-est à l'intérieur du placard-penderie.

Ce dernier ferme par deux portes coulissantes, dont une est démembrée.

Sol : parquet ancien, vernis défraîchi.

En partie Sud centrale de la pièce, se trouve un aménagement carrelé avec colonne et parement recouvert de papier de verre peint.

En partie centrale, comptoir avec coin-cuisine comportant plan de travail avec support-comptoir, un évier alimenté en eau par robinet mitigeur, une plaque de cuisson cassée, au-dessus de laquelle se trouve une hotte aspirante, le tout se prolongeant par un comptoir côté Nord.

(Voir photos n°8 à 22)

- Dans le prolongement Nord-ouest :

Le mur est percé de fenêtres double-battant, double-vitrage, au nombre de trois, dont deux sont constituées de deux battants.

Au-dessus de ces fenêtres, se trouvent un pan de toiture type plexiglas sur armature métallique.

(Voir photos n°23 et 24)

A ce niveau, nous constatons que le sol parquet est abîmé, marqué par impacts et creux.

(Voir photo n°25)

- Chambre à coucher Sud-ouest :

Elle est accessible par une porte en bois avec poignée métallique.

Plafond et murs : recouverts de tapisserie repeinte avec pan de mur côté Ouest en plâtre et percé d'une fenêtre double-battant, double-vitrage.

Présence d'un placard contre le mur Sud fermant par deux portes coulissantes en mauvais état.

Sol : parquet ancien.

(Voir photos n°26 et 27)

- **Salle de bains :**

Absence de porte, encadrement bois.

Plafond : placo, éclairé par deux spots avec une bouche de ventilation VMC.

Pan de mur : carrelé avec bac de douche partie Ouest et meuble-lavabo alimenté par robinet mitigeur côté Est.

Sol : parquet flottant.

(Voir photos n°28 à 33)

- **Cabinet de toilettes / WC en extrémité Ouest :**

Porte : bois avec poignée métallique permettant d'accéder au cabinet de WC coiffé par un mur recouvert de tapisserie repeinte avec bouche d'aération VMC mécanique.

Présence d'un cumulus électrique assurant la production d'eau chaude sanitaire.

Contre le mur Nord, cuvette avec chasse d'eau et double-abattant.

Sur sol, parquet flottant.

(Voir photos n°35 et 36)

LOT N°52 :

Ce lot se trouve au dernier niveau.

Il est accessible depuis un couloir de distribution qui peut être rejoint par les escaliers.

(Voir photo n°37)

Le lot n°52 est en nature de local accessible par deux portes bois.

(Voir photo n°38)

Il s'agit en réalité d'un local, sur lequel aucune séparation n'a été effectuée d'avec le lot n°51.

En effet, le lot n°51 se trouve côté Sud tandis que le lot n°52 se trouve côté Nord, c'est-à-dire sur la moitié latérale droite en entrant dans ledit local.

(Voir photos n°39 à 42)

La sous-face de toiture avec film pare-pluie constitue le plafond.

Le sol est constitué pour sa part d'un plancher bois ancien.

Les murs sont constitués côté Nord de planches de bois et côté Sud de maçonnerie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

L'appartement est vide de tout bien et de tout occupant à ce jour.

Il ne constitue pas la résidence principale de son propriétaire actuel.

Le bien est raccordé au réseau d'assainissement collectif de la ville de Tarbes.

Il est également raccordé aux équipements électriques, gaz de ville et téléphone.

L'immeuble est géré en copropriété par le syndic de copropriété SQUARE HABITAT, rue Maréchal Foch à TARBES (65000).

Il bénéficie de la moitié Nord du grenier identifié sous le numéro 52 figurant au plan descriptif ou figurant au plan de l'état descriptif de division.

Il convient enfin de préciser qu'une terrasse commune se trouve au dernier niveau avec ancien lavoir prise d'eau.

(Voir photos n°43 et 44)

Puis n'ayant plus rien à constater, je me suis retiré pour dresser le présent procès-verbal de constat.

SOUS TOUTES RÉSERVES.

DONT ACTE.

Coût : voir original.



Jean-Dominique SANTRAILLE
Huissier de Justice Associé



Photo n°1



Photo n°2





Photo n°3 

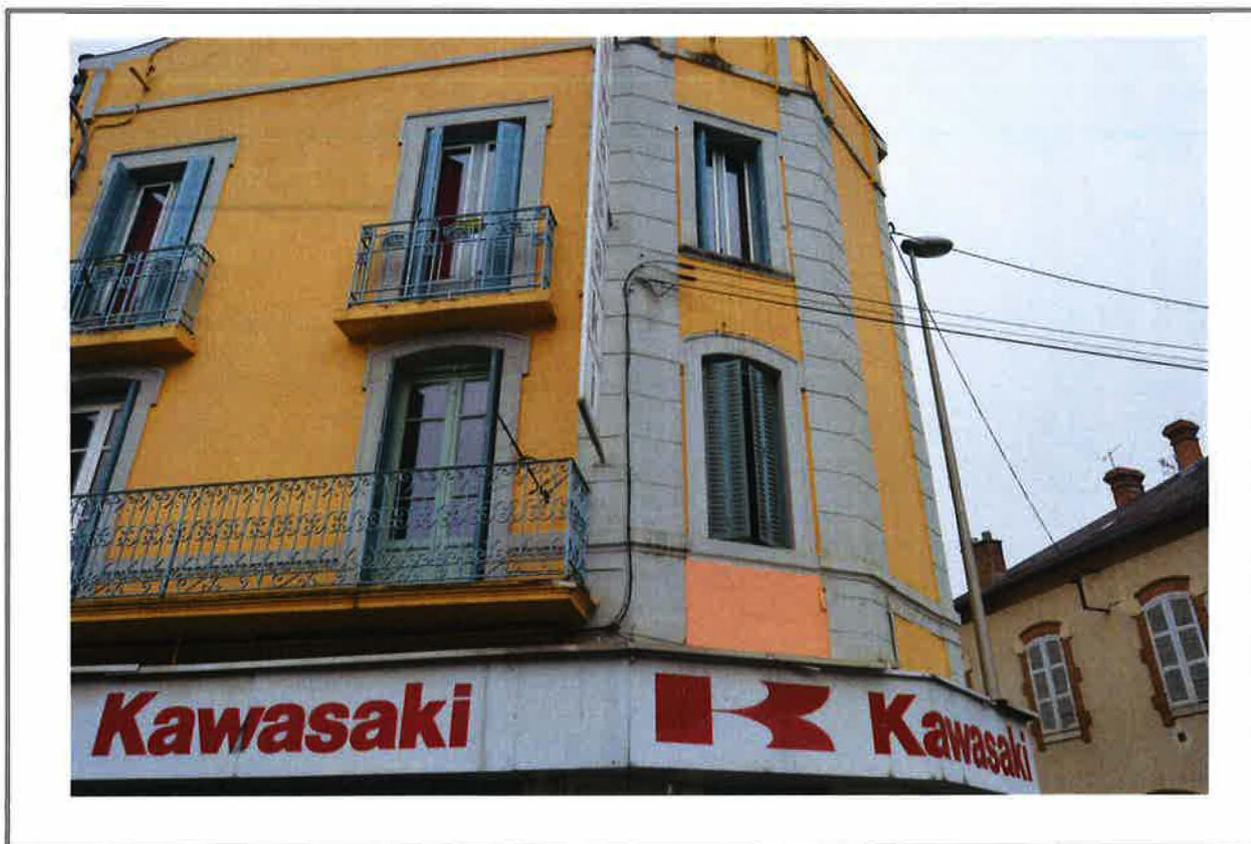


Photo n°4 



Photo n°5

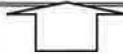


Photo n°6



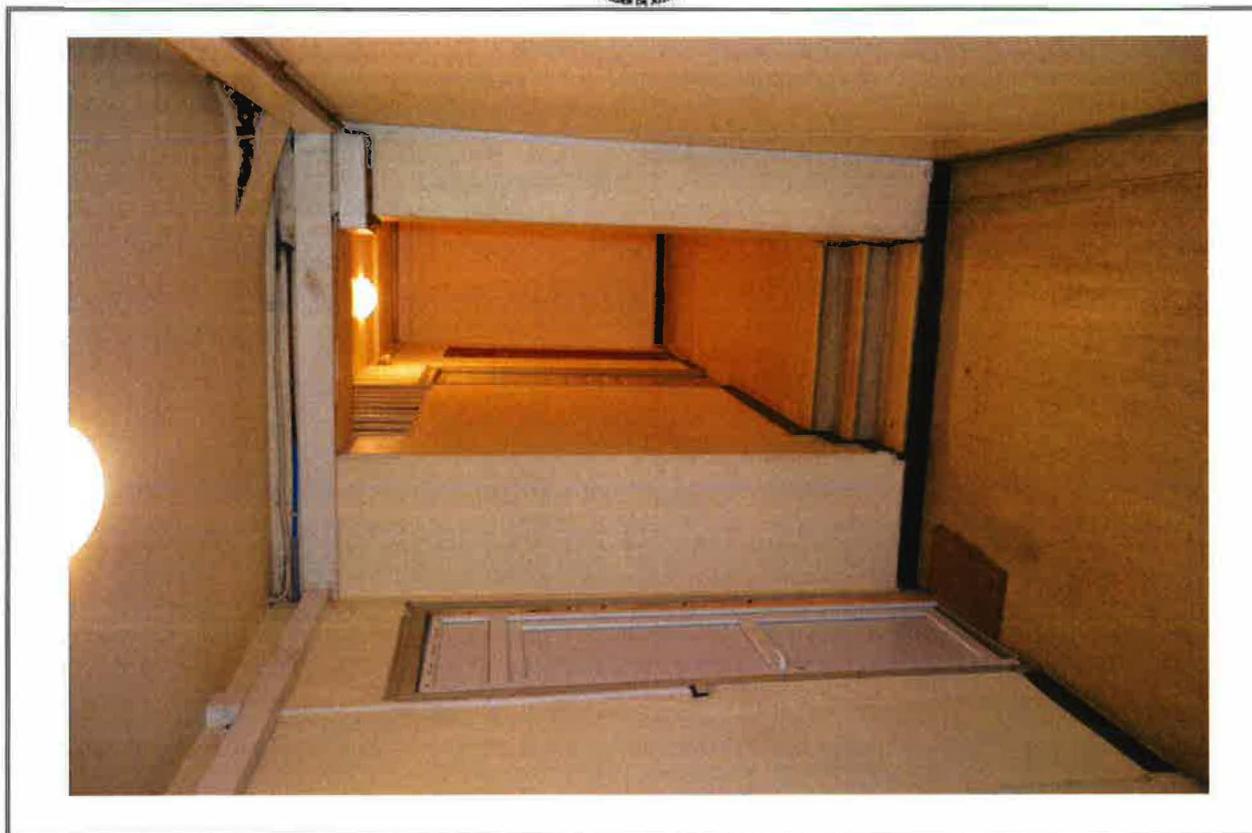


Photo n°7



Photo n°8



Photo n°9



Photo n°10





Photo n°11 



Photo n°12 



Photo n°13

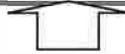


Photo n°14



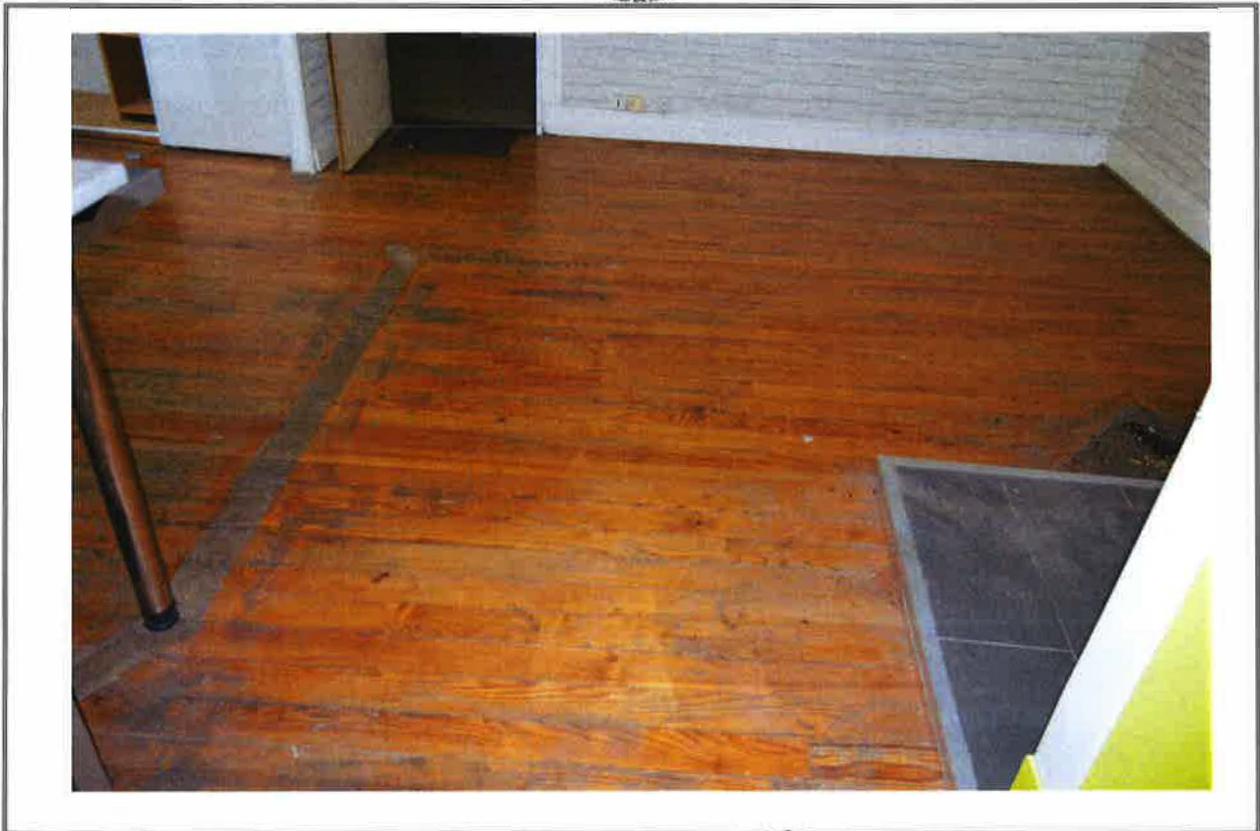


Photo n°15

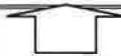


Photo n°16

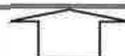




Photo n°17 

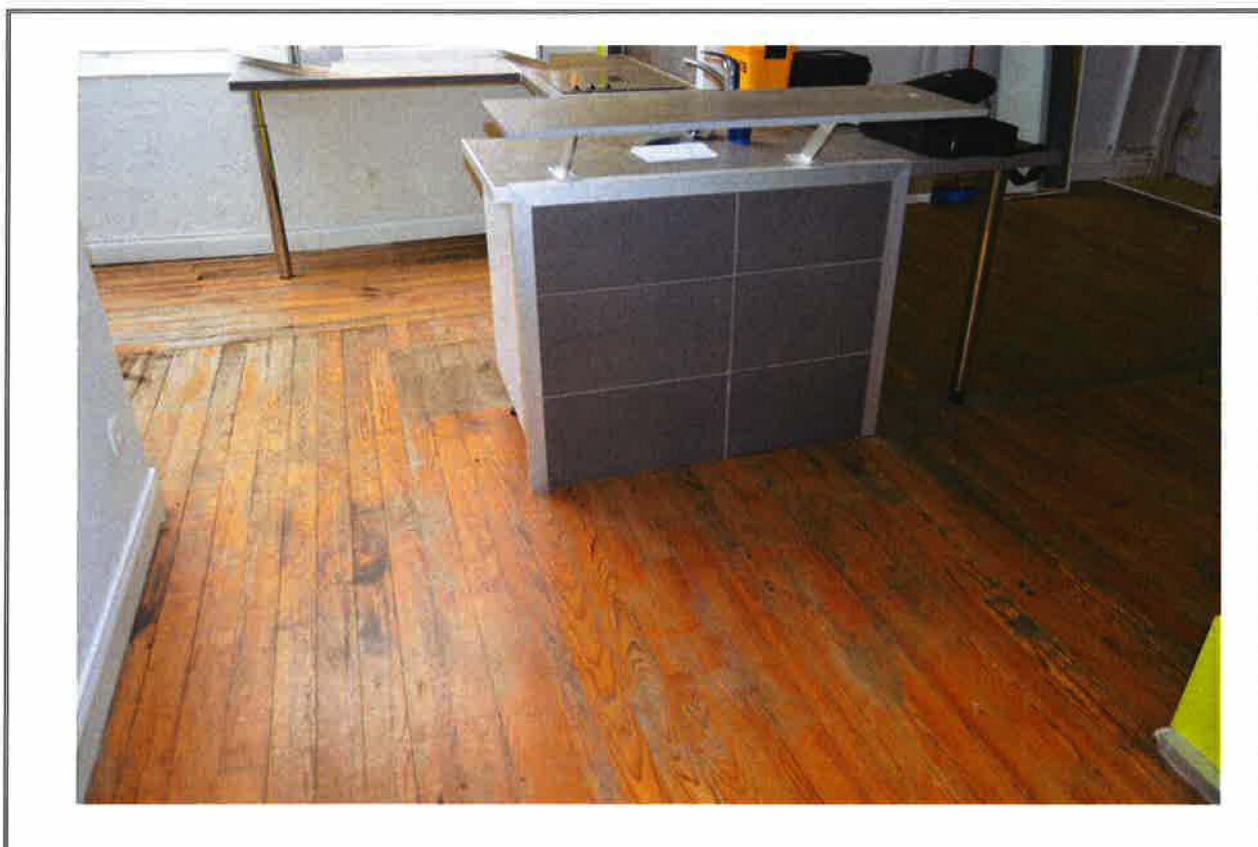


Photo n°18 

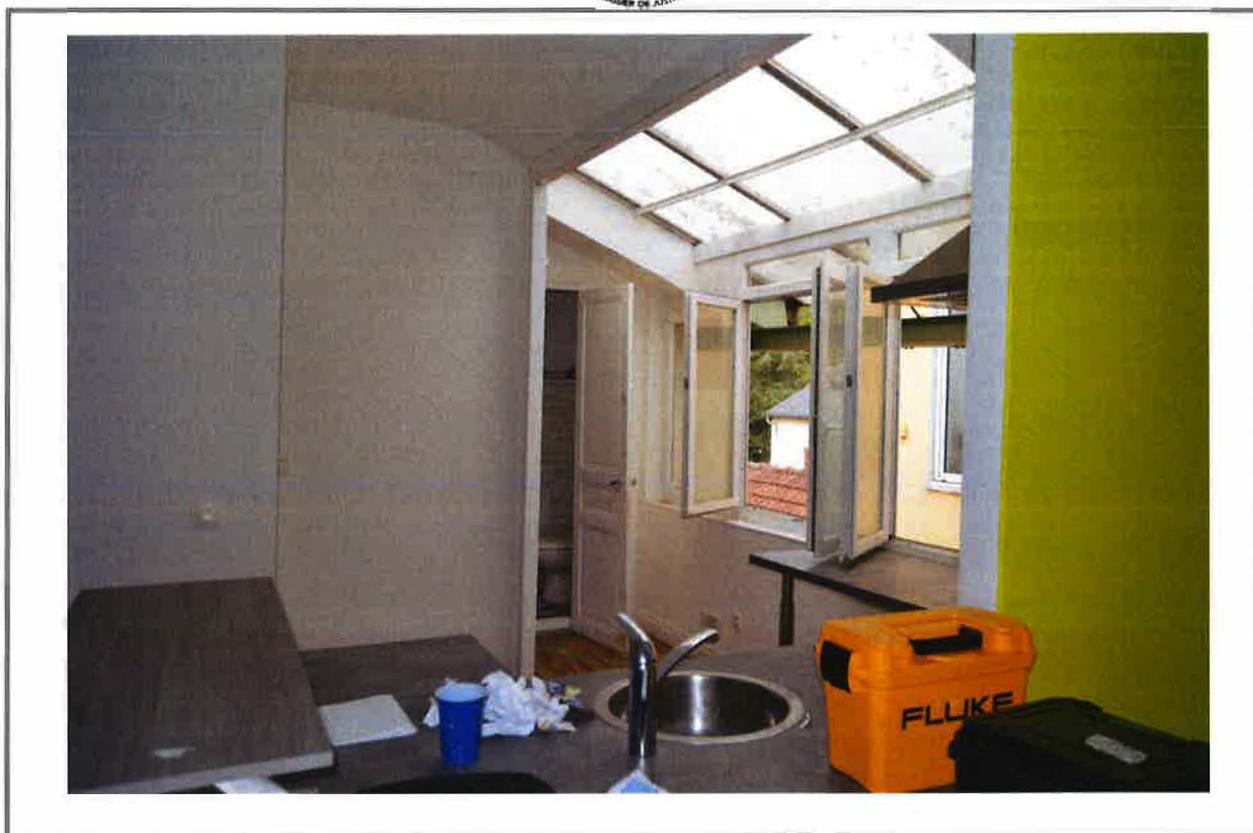


Photo n°19 



Photo n°20 



Photo n°21



Photo n°22

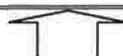
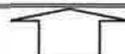




Photo n°23



Photo n°24



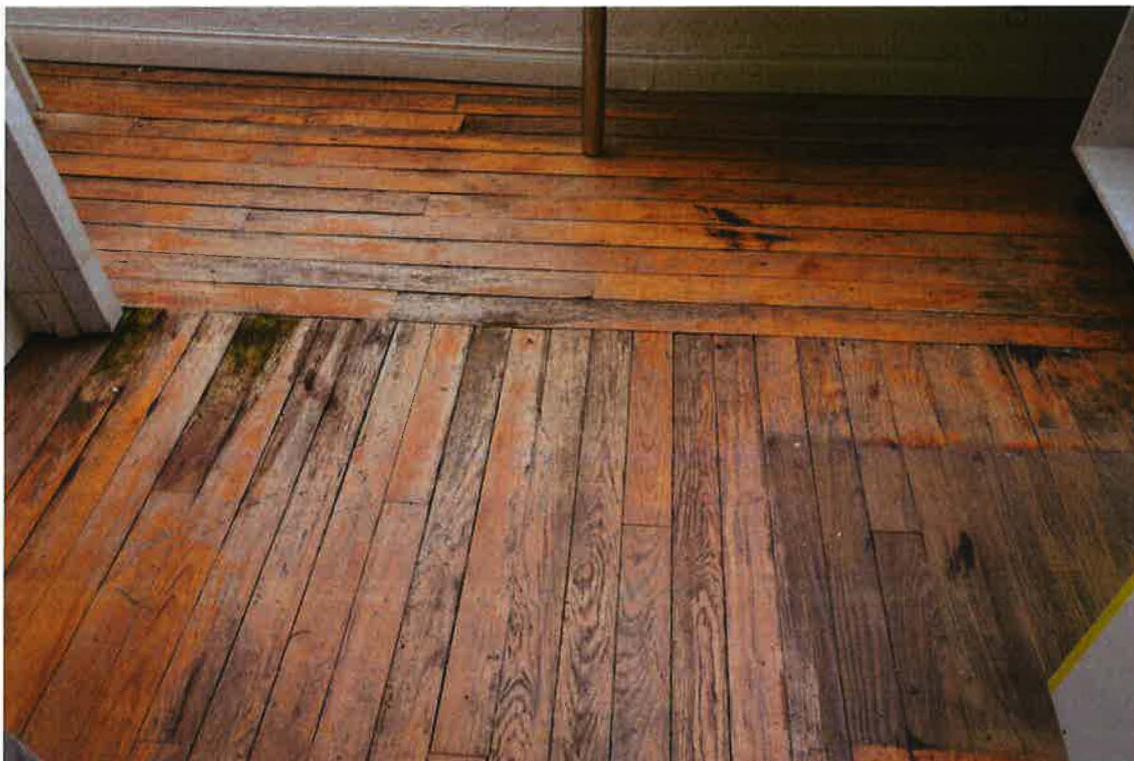


Photo n°25



Photo n°26



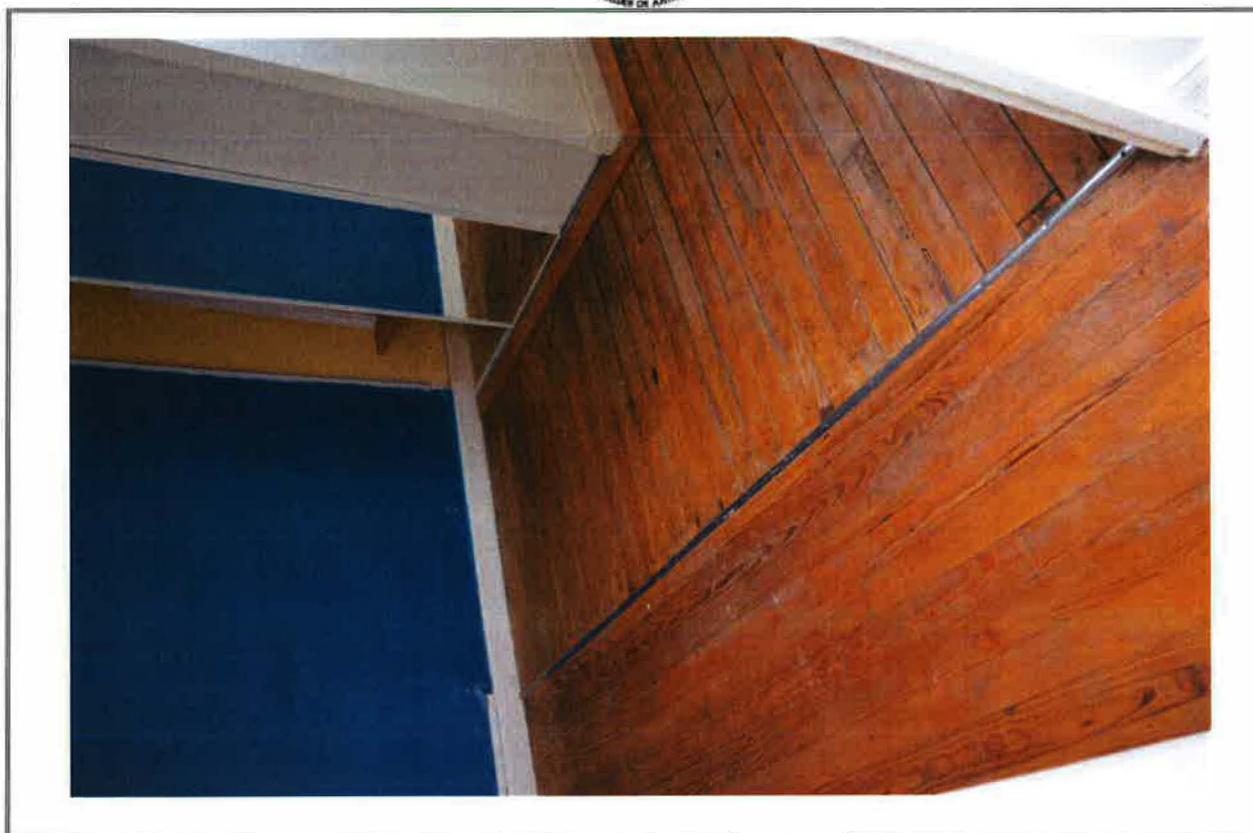


Photo n°27 



Photo n°28 



Photo n°29 



Photo n°30 



Photo n°31



Photo n°32





Photo n°33



Photo n°34





Photo n°35



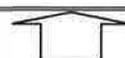
Photo n°36



Photo n°37



Photo n°38



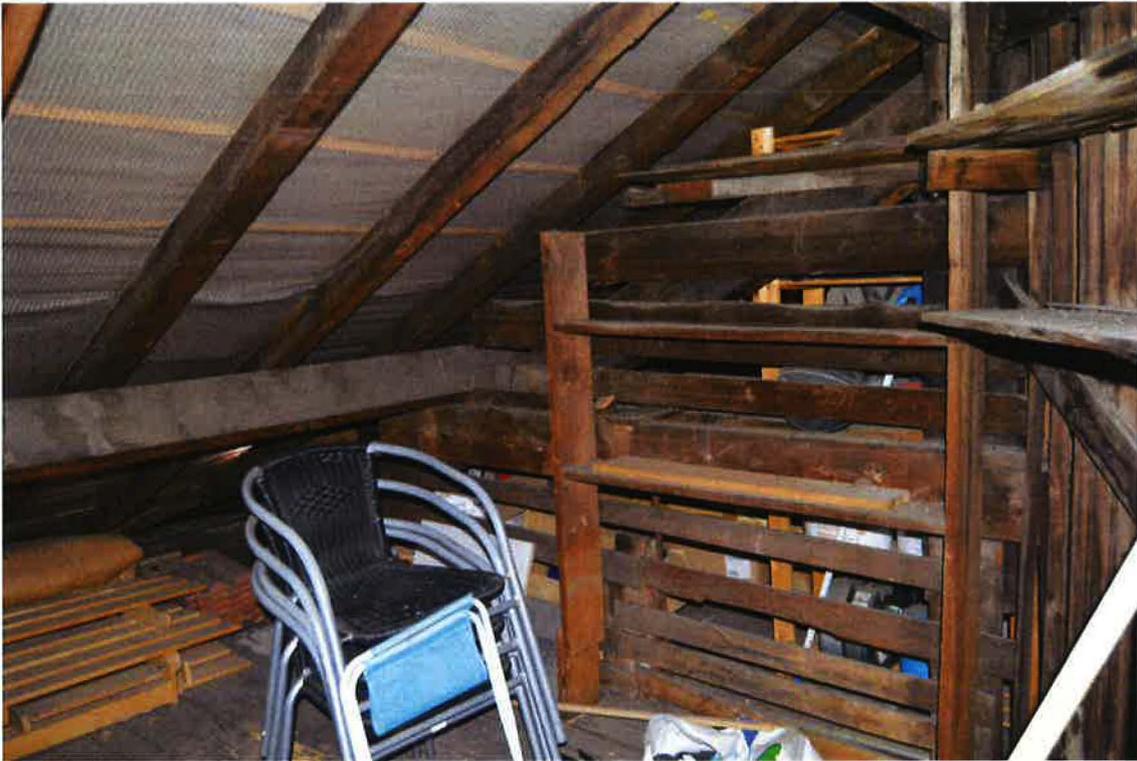


Photo n°39

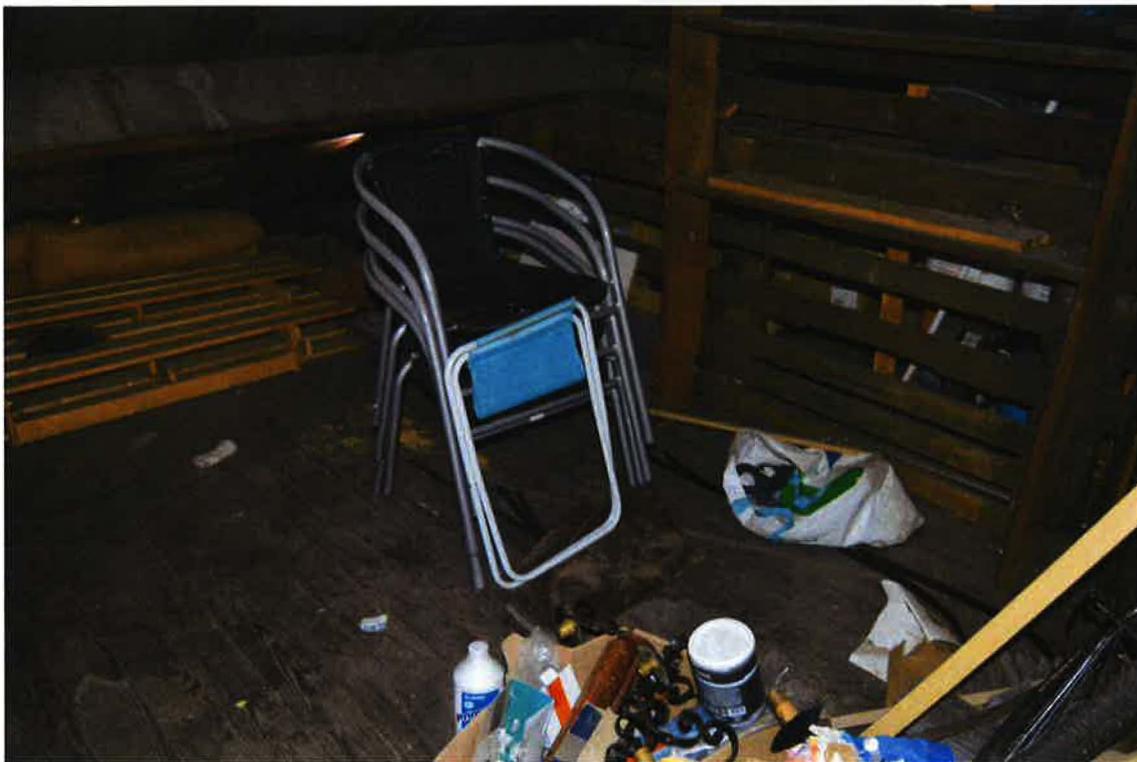
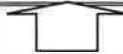


Photo n°40





Photo n°41



Photo n°42





Photo n°43

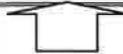


Photo n°44

